

PACS

Il est nécessaire de remplir le formulaire en ligne ci-après ou de se rendre en mairie pour retirer le dossier et y joindre les pièces à fournir.

Dès que le dossier est complet, prendre rendez-vous pour conclure votre Pacs auprès de l'officier d'Etat civil de la mairie. La présence des deux personnes est obligatoire au dépôt du dossier.

Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule (Formulaire 13750*07)

Mis à jour le 11 octobre 2023

[Formulaire](#)

Ministère chargé de l'intérieur

Vous devez vous munir d'une copie numérique (photo ou scan) de ce formulaire rempli. Vous devez le joindre à plusieurs autres documents lors de la démarche à effectuer sur internet.

⚠ Attention

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.

> [Carte grise \(certificat d'immatriculation\)](#) (particuliers)

Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule (Formulaire 13750*07)

Mis à jour le 11 octobre 2023

[Formulaire](#)

Ministère chargé de l'intérieur

Vous devez vous munir d'une copie numérique (photo ou scan) de ce formulaire rempli. Vous devez le joindre à plusieurs autres documents lors de la démarche à effectuer sur internet.

⚠ Attention

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.

> [Carte grise \(certificat d'immatriculation\)](#) (particuliers)

CONTACT



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/pacs-mariage/pacs?xml=R13567&cHash=262cc860422d4420f8d15788131103e3?>

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)